



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Vietnam

Question écrite n° 10133

Texte de la question

M Georges Mesmin appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur sa visite officielle du 28 janvier au Vietnam. Cette visite a permis de tracer le cadre d'une reprise de la coopération franco-vietnamienne dans le domaine agricole, et dans l'immediat de verser au Vietnam un don du Tresor de 5 millions de francs. La France a voulu ainsi persuader les dirigeants de Hanoi de ses bonnes dispositions envers leur pays en l'assurant d'une coopération elargie visant a gommer les effets du blocus des pays occidentaux apres l'intervention armee de Hanoi au Cambodge. Soucieux d'accelerer le rapprochement entre les deux pays, il a propose d'envoyer a Hanoi, courant 1989, une mission financiere chargee d'assurer le lancement des projets agricoles prevus des la mise en conformite du Vietnam avec les regles internationales financieres du FMI C'est d'ailleurs un expert financier francais qui se chargera de preparer le dossier vietnamien devant le FMI En consequence, alors que des prestations s'exercent de toutes parts pour que le Vietnam retire ses troupes du Cambodge et que des negociations internationales, dont on connait la difficulte, sont en cours, il lui demande s'il n'aurait pas ete preferable d'attendre l'aboutissement de celles-ci pour offrir les competences techniques et les aides financieres de la France au Vietnam.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Viet-Nam est un pays sous-developpe qui connait une situation critique : endettement, hyper-inflation, desorganisation profonde de la vie economique, malnutrition de sa population. En fait, le Viet-Nam se range parmi les cinq pays les plus pauvres du monde. Aux tensions interieures s'ajoutent d'autres raisons qui poussent les autorites vietnamiennes a mettre en oeuvre une politique d'ouverture afin d'organiser le redressement du pays. Cette ouverture passe par la solution de la crise cambodgienne, sur le plan politique, ainsi que par un accord entre le Viet-Nam et le FMI, sur le plan financier. Ainsi qu'il est justement souligne dans la question de l'honorable parlementaire, des pressions s'exercent sur le plan international pour hater la normalisation. Parallelement, les relations economiques reprennent avec plusieurs pays de l'OCDE (Japon, RFA, Italie). Par ailleurs, le Viet-Nam a accompli des gestes tangibles de bonne volonte dans le cadre de la negociation avec le FMI Enfin, les discussions s'intensifient entre les differents acteurs de la question cambodgienne, cependant que Hanoi vient d'annoncer le retrait de ses troupes du Cambodge pour septembre prochain. Tous ces elements convergent favorablement et il est permis de penser que la normalisation attendue interviendra rapidement, vraisemblablement courant 1989-1990. Le President de la Republique et le Gouvernement francais, soucieux de preserver et d'enrichir le patrimoine d'estime et de relations que l'histoire a tisse entre la France et le Viet-Nam, ont decide de relancer la cooperation technique et economique entre les deux pays. Le voyage officiel de M Nallet, qui s'inscrit dans cette politique, a permis, en mettant l'accent sur l'agriculture et les industries qui s'y rattachent, d'etablir les bases des actions futures de la France. Plusieurs projets cruciaux pour le developpement des productions vivrieres du Viet-Nam ont ainsi ete engages, touchant a l'irrigation, a la prevention des pertes apres recoltes, a la reforestation et a la valorisation des productions agricoles. Ces actions, qui commencent d'ores et deja a entrer dans les faits, contribueront a rompre l'isolement et a ameliorer la situation economique du Viet-Nam ainsi qu'a favoriser la relance des relations entre la France

et ce pays sur des bases assainies.

Données clés

Auteur : [M. Mesmin Georges](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10133

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 922